



PAROISSE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION DE PORT-LOUIS

Presbytère :
2, rue de la Marine
56290 – PORT-LOUIS
Tel 02.97.82.47.58

APPEL AUX DON

La sonorisation et l'acoustique de l'église sont désastreuses.

Des études ont été faites. Une Société a fait parvenir un devis susceptible de correspondre à nos besoins.

C'est pour financer ces aménagements que nous faisons appel à la générosité des paroissiens, et pourquoi pas au delà, et ainsi poursuivre une très belle restauration de la sonorisation.

Si vous êtes imposable à l'impôt sur le revenu, votre don vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. (un don de 100€ ne vous coûtera que 34 €)

Pour recevoir un reçu fiscal et bénéficier de cette réduction d'impôt, votre don devra se faire soit : Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'Association Diocésaine de Vannes, soit en espèces et nous parvenir au **Presbytère de Port-Louis, 2, rue de la Marine – 56290 PORT-LOUIS**, accompagné du coupon ci-dessous.

Nous vous remercions de votre soutien

Michel LE PIVAIN – Curé de Port-Louis
Et le Groupe d'Animation Paroissiale

.....
DON POUR LA SONORISATION DE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION PORT-LOUIS
(merci d'écrire en majuscules)

Nom

Prénom.....

Adresse

C.P.....

Ville.....

Donne la somme de..... euros : chèque bancaire* ou postal* (rayer la mention inutile*)

(Chèque libellé à l'ordre de l'Association Diocésaine de Vanne)

Date :

Signature

Souhaitez vous un reçu fiscal : OUI – NON